

L'Union SNUI – Sud Trésor est devenu :



Solidaires Finances Publiques VAL-DE-MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances
1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire au Comité Technique Local (CTL) des 6 et 15 janvier 2015

**LA DGFIP M'A TUÉ !
SERVICE PUBLIC**

Monsieur le Président du CTL,

Solidaires Finances Publiques Val-de-Marne ne s'est pas présenté à la première convocation de ce CTL afin que vous puissiez enfin vous rendre compte, vous qui ne cessez de vanter la qualité du dialogue social dans le Val-de-Marne, que pour dialoguer il faut être deux.

Or, un simple regard dans le rétroviseur nous amène à vous rappeler que ce ne sont pas des CAPL de liste d'aptitudes où les listes sont pré-définies par la direction, des CAPL d'affectation présentées sur ULYSSE comme « définitives AVANT » la tenue de la réunion ou encore des CTL relatifs aux déménagements de services que vous tentez de réduire à de simples chambres d'enregistrement qui permettent d'installer un réel dialogue, ou un quelconque coté constructif à nos échanges.

Pire, lorsque nous arrivons à vous faire entendre raison, vous vous engagez à faire le nécessaire dès la prochaine séance... Mais tel le pont du 10 mai 2013, ce ne sont que de vaines promesses sans lendemain. Inutile de vous dire que les collègues concernés par vos promesses, quelles qu'elles soient, n'accordent plus aucun crédit à votre parole.

Il en va ainsi de notre collègue Agent de service technique à Nogent-sur-Marne, à qui vous avez assuré que, même si la recette des Finances était supprimée, il resterait sur ce site. Un mois après vos belles paroles, le voilà transféré à Créteil !

Bref, une telle hypocrisie ne pouvait pas ne pas être dénoncée en préambule à notre déclaration d'aujourd'hui.

En effet et à l'occasion de cette deuxième convocation du CTL « suppression d'emplois », nous sommes scandalisés par une nouvelle création de poste d'AFiPA - la deuxième en moins d'un an !!!! - alors que vous osez nous présenter les 38 suppressions d'emplois au titre de 2015 en raison de soi-disantes « contraintes budgétaires » !!!

Par ces temps de crise économique, la rémunération d'un seul de ces AFiPA représente celle de **10 à 16** personnes QUI POURRAIENT ÊTRE RECRUTÉES comme agents C. Cela permettrait aux services de mieux fonctionner et de rendre un meilleur service à l'usager que celui que vous proposez : la fermeture au public !

Et que dire de votre libre interprétation des notes de l'administration centrale qui, elles au contraire, préconisent la suppression de postes d'encadrants supérieurs en raison des doublons créés suite à la fusion.

Pour une fois que l'administration centrale cherchait à tenir compte des critiques formulées par la Cour des Comptes ! (En ce qu'elle relève que notre administration a été « exemplaire » en matière de suppressions d'emplois, en allant bien au-delà des préconisations ministérielles, sans que cela ne se retrouve en terme d'économies budgétaires, la masse salariale ayant explosé... comme dans le Val-de-Marne).

A ce titre, nous attendons TOUJOURS VOS EXPLICATIONS COMPLÈTES quand à l'augmentation de plus de 5 MILLIONS D'EUROS sur un an des rémunérations !!!!

Mais revenons en à cette pathétique explication de chiffres qui nous réunit aujourd'hui.

Vous tentez de présenter positivement les choses en affirmant notamment créer 4 postes C afin de renforcer l'accueil du public. Or, pour les SIP par exemple, il s'agit en fait de 7 postes B supprimés (pourtant déjà en charge de l'accueil) pour seulement 2 postes C créés ! Et donc, selon le verbiage utilisé par la DDFiP lors des CAPL d'affectation, nous arrivons à la conclusion suivante : « $2 - 7 = -5$ »... agents à l'accueil !

Pourquoi tenter de cacher ainsi le redéploiement des postes des cellules CSP vers la nouvelle structure à venir, issue de « l'expérimentation » qui vient d'être généralisée *manu militari* : la création des PCR (Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine).

Et que dire de la situation dans les SIE, où 7 postes B sont purement et simplement supprimés !!! Bref, OÙ SONT PASSÉS LES POSTES CRÉÉS À L'ACCUEIL ?!?

Nous y voyons la volonté manifeste de mettre les services dans l'impossibilité d'exercer leurs missions. Car sachez le, les collègues partent MAIS LE TRAVAIL RESTE et s'amplifie face aux nombreux changements législatifs, à la crise et aux mécontentements générés par les nombreuses augmentations d'impôts.

Votre logique purement mathématique s'avère tout aussi étrange lorsque, face à la charge de travail supplémentaire qui a été attribuée aux Services de Publicité Foncière depuis le 1^{er} juillet 2014 (l'enregistrement), vous concluez par... la suppression d'un poste ?!?

Ou doit-on y voir l'anticipation des suppressions d'emplois liées à la création des pôles patrimoniaux ?

Car nous vous voyons déjà sortir de l'orée du bois en proposant la solution miracle de réorganiser ces services par pôles, à l'image de l'énorme réforme salvatrice que fut la création des pôles d'enregistrement ou ceux de fiscalité immobilière... tous deux aujourd'hui moribonds suite aux nouvelles suppressions d'emplois permis par leur création !

D'ailleurs le regroupement des trésoreries d'Orly et de Villeneuve-le-Roi en est une illustration, puisque vous nous présentez la suppression d'un poste de A... pour commencer.

Enfin, concernant les métiers du contrôle fiscal, la technicité de Solidaires Finances Publiques a démontré l'ampleur de la fraude en France, qui s'élève à 60 à 80 milliards d'euros par ans. Chiffres reconnus comme base de travail par l'assemblée nationale et unanimement repris par la presse.

Nous sommes donc consternés de constater qu'après avoir supprimé une brigade de vérification par manque d'effectifs, avoir failli en supprimer d'autres pour le même motif, ce sont désormais 5 postes de vérificateurs qui sont transférés vers les DIRCOFI (du moins selon la version officielle).

Doit-on y voir la nationalisation des brigades annoncée depuis de nombreuses années ? Ou un simple effet d'annonce ? Car ces postes - à l'image de ceux de catégorie C créés dans le Val-de-Marne - ne seront sans doute jamais pourvus dans les faits.

Avec l'évolution profonde de leur métier (de plus en plus difficile, conflictuel, procédurier), celles informatiques (RIALTO, comptabilité dématérialisée), les loupés de notre administration (charte du contribuable vérifiée toujours pas mise à jour en janvier 2014, ce qui a retardé le début des opérations de vérification ; ordinateurs portables livrés encore 6 mois après, ce qui a complexifié encore plus ces contrôles ; les congés de fin d'année supprimés *de fait* pour tenter de remplir les objectifs, ce qui influe sur la vie privée des vérificateurs...), cette restructuration SANS AUCUNE VISIBILITÉ est la goutte de trop !

Le fait que la quasi-totalité de nos collègues vérificateurs se soient inscrits aux réunions de présentation pour les mutations en est d'ailleurs la preuve flagrante !

Mais bon tant que l'armée mexicaine sera là pour nous sauver...

Pour Pascal